

impressions elles produisirent sur son esprit. Quoi qu'il en soit, elles lui furent peut-être utiles, car elles l'amenèrent plus tard à renoncer au puritanisme, et à devenir un prêtre zélé et pieux (1).

Voici comment il s'exprime, à ce sujet, dans le récit qu'il a fait de sa conversion :

« A la fin de mes études, dit-il, je fus fais ministre de la secte puritaine et j'en fis les fonctions pendant deux ans, en m'appliquant à l'étude des Saintes Ecritures et à la prédication. Dans l'intervalle, je ressentis une secrète inclination de voyager. J'en nourrissais le désir, et bientôt je résolus de passer en Europe, afin d'en étudier les langues les plus en usage, et d'acquérir la connaissance de la constitution des différents Etats européens. Je voulais observer les mœurs et les coutumes, les lois et le gouvernement des principales nations du continent, afin d'obtenir, par cette observation politique, une plus grande expérience pour moi-même, et par là devenir plus utile à mon pays. Telles étaient les vues humaines que j'entretenais dans mon esprit, sans avoir le moindre soupçon que la Providence dans ses desseins mystérieux me ménageait, dans ce voyage, des avantages bien autrement précieux pour mon âme. (2)

« Je m'embarquai donc pour l'Europe et j'arrivai en France à la fin de l'année 1781. J'y séjournai pendant dix mois, me livrant entièrement à l'étude de la langue et à la lecture des meilleurs auteurs français, tout m'instruisant des principes du gouvernement. Je fus atteint là d'une maladie assez grave et, comme j'en craignais les suites fâcheuses, mon premier soin fut de défendre de laisser approcher de moi aucun prêtre catholique, si grand était mon attachement pour la secte à laquelle j'appartenais.

« Après mon retour à la santé, j'allai passer trois mois en Angleterre, observant attentivement, comme en France, les mœurs et les coutumes du pays. On me demanda de prêcher, j'y consentis ; mais, comme on fit la remarque que ma doctrine

---

(1) *American Quarterly Review*, à l'art. : de k. H. Clarke, page 151.

(2). M. Thayer dit ailleurs dans cette même brochure : « J'appartenais à une famille aisée. » Il est évident qu'il avait des revenus personnels pour pouvoir ainsi voyager, et pourvoir à ses études ecclésiastiques.